

amertumes ; ou si c'est un heureux presage que les calamitez de l'Europe en général, & de l'Italie en particulier finiront bien tôt. La conduite que la Cour de Rome tient dans cette occasion , nous prouve qu'il y a un tems pour rire & un tems pour pleurer.

*Tous les plaisirs ont leur saison ,
Le Carnaval est celle de l'année ,
Qu'il semble qu'à crever le monde ait destinée ,
Et que ce tems ait droit de bannir la raison :
Après un grand diner , on va souper de même ,
Toute la nuit on fait le fou ;
Mais le premier jour du Carême ,
On est morne & d'autant plus blême
Que l'on s'étoit couché plus sou.*

*Different
entre l'Em-
pereur & le
Duc de Sa-
voye.*

V. La politique ne connoit plus rien dans tout ce qui se passe entre l'Empereur & Mr. le Duc de Savoye : d'un côté S. A. R. persiste dans ses engagemens à soutenir les interêts de la Maison d'Autriche , au préjudice de ses propres enfans : de l'autre la Cour de Vienne fait naître ou autorise plusieurs difficultez , pour éviter d'accorder à Mr. le Duc de Savoye , ce que seul l'Empereur Leopold avoit promis de lui ceder , par le Traité d'alliance entre ces deux Princes : Voici la consequence que certaines „ gens en tirent : Lorsque l'Empereur pro- „ mit de donner au Duc de Savoye le „ territoire des *Landes* , ce País & tout „ l'Etat de Milan étoit possédé par le Roi „ Philippe V. Mr. de Savoye son beau Pere , „ étoit allié des deux Couronnes , il faloit „ l'en détacher à quel prix que ce fût ; Les „ affaires ont changé de face , par la redu-
ction